

À LA RECHERCHE D'UNE POLITIQUE DE L'ESPACE

*Le gouvernement canadien devra faire un choix
entre le programme spatial civil et le programme spatial militaire.
Qui l'emportera ?*

PAR JOCELYN COULON

LE CANADA VIT EN CE MOMENT SA DEUXIÈME révolution spatiale qui le propulsera au XXI^e siècle, grâce à une foule de programmes spatiaux, civils et militaires, actuellement en marche ou sur les planches à dessins des scientifiques canadiens. Cela rendra possible le développement des communications civiles et militaires, la télé-détection, la surveillance du territoire et l'avancement des sciences spatiales liées au développement économique, technologique et médical.

Huitième puissance spatiale du monde, le Canada devra toutefois faire des choix importants au début du siècle prochain. Ses activités spatiales civiles vont plafonner d'ici quelques années alors que les activités militaires pourraient bien prendre une part grandissante du budget spatial canadien. Le risque d'une militarisation du programme spatial n'est pas écarté, même s'il demeure assez lointain et sujet aux aléas de la politique internationale.

Le gouvernement consacrera quelque 3 milliards de dollars au programme civil d'ici l'an 2000. En mars dernier, il a créé l'Agence spatiale canadienne pour coordonner toutes les activités spatiales civiles du pays qui était dispersées dans une demi-douzaine de ministères et d'instituts de recherche. Sur le plan militaire, c'est le ministère de la Défense nationale (MDN) qui s'occupe d'un minuscule programme spatial dont les projets sont toutefois fort ambitieux. Dans l'enfance de l'âge, ce programme est appelé à se développer considérablement si les militaires obtiennent ce qu'ils veulent.

Depuis le lancement du satellite *Alouette* en 1962, le Canada a surtout exercé des activités civiles en matière spatiale. La période faste des années 1960 et 1970, où huit satellites ont été mis en orbite et où l'industrie spatiale se développait au taux de 50 p. 100 par an, a été suivie d'un déclin pendant plusieurs années. Toutefois, le programme civil canadien a repris son envol à la fin des années 1980 avec le lancement de trois grands projets et d'une demi-douzaine d'autres de moindre importance. Selon un vaste plan élaboré par le gouvernement Mulroney en 1986, Ottawa dépensera plus de 3 milliards de dollars d'ici l'an 2000 pour sa participation à la station orbitale américaine, à un système mobile de télécommunications (M-SAT) et à un satellite de télé-détection avec un radar à antenne synthétique (RADARSAT) qui permettra de transmettre et de recevoir des signaux sur toute la planète, par temps nuageux ou dans l'obscurité. Le plan du

gouvernement fédéral inclut plusieurs autres projets à réaliser en collaboration avec l'Europe, le Japon, les États-Unis et l'Union soviétique.

Dans les années 1980, le Canada a dépensé en moyenne quelque 160 millions de dollars par an pour ses activités spatiales civiles. Cette somme devrait atteindre 230 millions de dollars dans les années 1990. Le Canada reste loin derrière la France (1 milliard), le Japon (900 millions) et les États-Unis (10 milliards). Selon les données du ministère d'État chargé des Sciences et de la Technologie, 37 p. 100 du budget du programme civil sera consacré à la station orbitale, 35 p. 100 à RADARSAT, 10 p. 100 à M-SAT et 18 p. 100 aux autres programmes.

L'ÉLÉMENT CENTRAL DU PROGRAMME CIVIL EST LA participation canadienne à la station orbitale américaine, projet lancé par le président Reagan en 1984. Les Américains ont invité le Canada, le Japon et les pays membres de l'Agence spatiale européenne à participer à cette entreprise qui verra l'installation, entre 1995 et 1998, d'une base permanente dans l'espace, gérée par huit astronautes. Après trois ans de négociations, Ottawa s'est engagé, en avril 1988, à investir 1,2 milliard de dollars pour une période de quinze ans dans un programme qui devrait coûter au total 40 milliards. Les États-Unis assumeront 69 p. 100 des coûts, l'Europe 18 p. 100, le Japon 10 p. 100 et le Canada 3 p. 100. Le Canada construira un centre d'entretien et de réparation mobile pour la station orbitale. Le centre sera équipé d'un nouveau bras *Canadarm*, déjà installé sur des navettes américaines, qui manipulera les satellites. En plus, un astronaute canadien travaillera six mois à tous les deux ans à bord de la station.

Après plusieurs années de négociations, tous les partenaires liés à la station orbitale ont signé l'an dernier une entente définissant leur participation. La conclusion d'un accord butait sur les conditions apposées par les Américains sur les aspects militaires des travaux à bord de la station. Nous y reviendrons plus loin.

Si le programme spatial civil est bien connu et largement accepté par la population canadienne, les activités militaires spatiales du pays restent obscures. En fait, elles sont encore très embryonnaires. Tout cela devrait changer dans quelques années lorsque le ministère de la Défense nationale aura terminé les multiples études qu'il mène dans les domaines des communications, de

la surveillance et de l'alerte. Le gouvernement devra ensuite prendre une décision pour libérer des fonds importants afin de doter le pays d'un véritable programme spatial militaire.

LONGTEMPS NÉGLIGÉE AU PROFIT DES ACTIVITÉS civiles, l'utilisation militaire de l'espace est devenue une nouvelle préoccupation du gouvernement depuis le début des années 1980. Pourtant, les militaires canadiens ne découvrent pas l'espace; ils le redécouvrent. John Kirton, de l'Université de Toronto, écrit qu'à la fin des années 1950, la mise en place du programme spatial canadien était d'inspiration militaire. Le satellite *Alouette* a été construit au Centre de recherches sur les télécommunications de défense. L'universitaire canadien souligne que «jusqu'en 1966, les programmes spatiaux canadiens organisés sous l'égide des militaires représentaient 41 p. 100 du total des dépenses canadiennes dans ce domaine».

Après une période où, pour des raisons politiques et commerciales, le programme spatial a été «démilitarisé», l'intérêt pour l'aspect militaire a refait surface. Reprenant les réflexions exprimées par le Comité de gestion de la Défense en mai 1974, le Comité spécial du Sénat sur la défense nationale (1985) et le Livre blanc sur la défense (1987) ont relancé l'idée d'un programme militaire spatial indépendant.

Après avoir tenu de longues audiences sur la défense aérienne du territoire canadien en 1985, les sénateurs ont recommandé au gouvernement de «créer son propre programme militaire spatial, consacré aux fonctions d'alerte, de surveillance et de communications nécessaires à la sécurité nationale». Les sénateurs ont établi, à partir des témoignages recueillis, que la Défense nationale aurait besoin de huit à douze satellites pour effectuer le travail requis et que le gouvernement devrait consacrer à ce programme au moins 150 millions de dollars par an pendant cinq ans, et 350 millions au cours des années 1990.

Le rapport du Sénat canadien n'est pas resté lettre morte, puisque le ministère de la Défense nationale en a repris l'essentiel dans son Livre blanc sur la défense publié il y a deux ans. En juin 1987, un ambitieux programme de réarmement et de réaligement stratégique était annoncé par le Ministre d'alors, M. Perrin Beatty. La nouvelle politique de défense reposait sur l'acquisition d'une flotte de dix à douze sous-marins nucléaires. En avril dernier, le gouvernement a annoncé l'annulation du programme des sous-marins et une réduction de près de 3 milliards de dollars dans les dépenses de défense. Toutefois,